



## risques suite à une séparation

Par **fredb**, le **23/02/2010** à **21:55**

Bonjour, je suis séparé de ma femme depuis 2 ans, je vis dans un logement qui n'est pas à mon nom et suis toujours domicilié avec ma femme. j'ai 3 enfants 9,14,et 21 ans qui sont dans la maison avec ma femme. j'ai eu une relation avec une autre femme qui est décédée, ma femme a été informée de tout cela. j'ai ouvert un compte bancaire à mon nom ou je mets un peu d'argent pour subvenir à mes besoins chaque mois. mon salaire est toujours viré sur le compte commun et je laisse ma femme l'utiliser pour ses frais. aujourd'hui je ne pense pas réintégrer le domicile conjugal mais je ne suis pas pressé de divorcé. la maison est un achat et il nous reste 8 ans à payer. je ne sais pas les risques par rapport à cette situation, cela peut il être considéré comme un divorce pour faute si elle entame les démarches? merci de me conseiller au mieux.